

L'USAN adhère à la Fédération française de spéléologie (F.F.S.) et respecte l'**éthique fédérale**, résumée dans :

- la Charte du spéléologue (F.F.S.) : http://ffspeleo.fr/image/uploader/uploadify/article/pdf/21-charte_du_speleologue.pdf
- la Charte interfédérale du canyonisme (F.F.S., F.F.M.E., F.F.C.A.M.) : http://ffspeleo.fr/image/uploader/uploadify/article/pdf/21-charte_canyon_attitude_06_11_09_.pdf

De plus l'USAN a signé :

- Charte contre les discriminations du Grand Nancy en décembre 2011 : <http://www1.nancy.fr/loisirs/sport/ensemble-faisons-equipe-contre-les-discriminations.html>
- Convention avec l'inspection académique de Meurthe-et-Moselle le 30/1/2001 : pour l'organisation d'**activités spéléologiques éducatives** dans les écoles primaires
- Convention avec l'Agence nationale des chèques-vacances (n° 147102) : possibilité de payer l'adhésion au club et la participation aux activités avec des chèques-vacances
- Convention avec la Caisse d'allocation familiale de Meurthe-et-Moselle : possibilité de payer l'adhésion au club et la participation aux activités avec les tickets CAF

L'USAN est également membre adhérent à :

- l'Office municipal des sports de la ville de Nancy ;
- la M.J.C. Jean-Savine sise Boulevard des Essarts à Villers-lès-Nancy ;
- l'Association socioculturelle « Pôle Action Jeunesse » située au 17 bis rue du Haut de la Taye à Villers-lès-Nancy.

Activités pratiquées

L'USAN pratique toutes les activités couvertes par l'assurance de la Fédération française de spéléologie, en relation avec les deux activités fédérales que sont la spéléologie et le canyonisme.

Au sein du club toutes les activités **sportives, scientifiques, culturelles et artistiques, promotionnelles et éducatives**, de **protection** et de **secours**, liées de près ou de loin à la **spéléologie** et au **canyonisme** sont pratiquées sous la direction de cadres du club dont les compétences sont reconnues soit par un **diplôme fédéral**, soit par une **longue expérience**. La pratique se fait à l'intérieur de quatre domaines principaux :

- spéléologie traditionnelle d'exploration et de visite en grottes et gouffres,
- spéléologie en milieux anthropiques comme les souterrains, mines, sapes et carrières souterraines,
- plongée souterraine,
- canyonisme,

et selon l'opportunité : spéléologie exceptionnelle sous-glaciaire, volcanique, etc.

Afin de pouvoir prospecter et réaliser des explorations dans tous les milieux, les membres pratiquent la via ferrata, l'escalade, la montagne, le ski, la randonnée pédestre, la natation, la plongée sous-marine, le camping... et toute autre activité reconnue par la Fédération française de spéléologie.

Dans cette optique, des **entraînements hebdomadaires** ont lieu sur un mur d'escalade - dont des voies sont réservées à la pratique spéléologique - au gymnase Provençal (Nancy) et à la piscine Alfred Nakache (Nancy) en dehors des vacances scolaires : ces activités régulières permettent non seulement aux membres de s'entraîner et conserver une forme physique acceptable, mais aussi de créer et maintenir des liens entre les adhérents.

Afin de **promouvoir la spéléologie et le canyonisme** et de **s'ouvrir à de nouveaux adhérents**, l'USAN organise (ou participe) régulièrement des **sorties d'initiation et découverte** et des stands de présentation auprès de **publics variés** (M.J.C., services des sports des communes, établissements scolaires, universités, etc.) ainsi qu'à l'occasion de **manifestations** comme les Journées nationales de la spéléologie et du canyonisme³, les Journées européennes du patrimoine, l'opération « Faîtes du sport » au centre commercial St Sébastien à Nancy, la Fête de l'eau, la journée des associations à Nancy, la Fête de la nature à Villers-lès-Nancy, etc.

Enfin, dans le cadre de ses activités en lien avec la **protection de l'environnement**, l'USAN organise (ou participe à) des conférences et des opérations de protection du milieu souterrain.

³ Site fédéral présentant les journées : <http://jnsf.ffspeleo.fr>

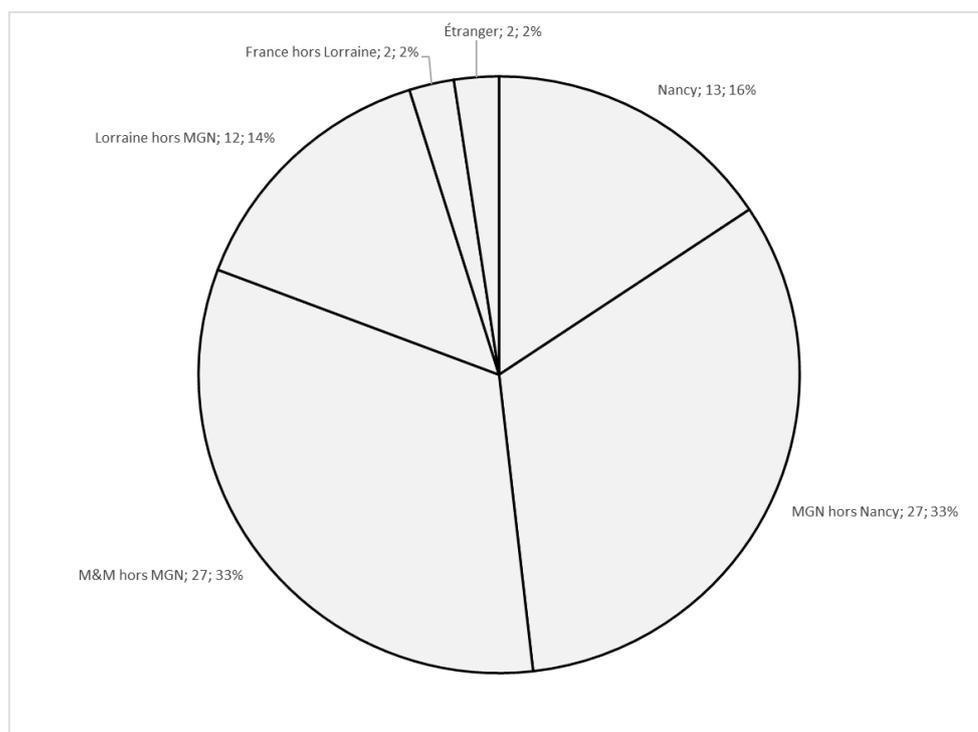
Les membres

Depuis les années 90 l'USAN est, de part son effectif licencié, parmi les trois plus gros club de la Fédération française de spéléologie.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Effectif licencié à l'USAN	80	97	77	88	93	73	76	77	83
Effectif fédéral	7 502	7 677	7 817	7 853	7 766	7 688	7 135	7 109	7 085
Représentativité de l'USAN	1,1 %	1,3 %	1,0 %	1,1 %	1,2 %	0,9 %	1,1 %	1,1 %	1,2 %
Nb de clubs fédéraux	466	457	459	456	441	430	420	409	407
Effectif moyen des clubs fédéraux	15,6	16,3	16,6	16,8	17,2	17,1	17,0	17,4	17,0

En 2019, l'USAN est le 3^e plus gros club de la Fédération en termes d'effectif. L'USAN a un **effectif supérieur à 51 des 77 comités départementaux** et à **2 (Corse et Île de la Réunion) des 13 comités régionaux**.⁴

Répartition géographique des membres licenciés en 2019 :



En 2019, 15,7 % des membres licenciés résident dans la commune de Nancy.

48,2 % des membres résident dans la Métropole du Grand Nancy.

Pratique féminine en 2019 :

	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Proportion féminine
Club USAN	26	57	31,3 %
Départementale (C.D.S. 54)	29	72	28,7 %
Régionale (LIGES)	107	288	27,1 %
Nationale (F.F.S.)	1 976	5 109	27,9 %

Bénévoles réguliers en 2019 :

Conseil d'administration : 8 hommes (dont président)
4 femmes (dont trésorière et secrétaire)

Responsables de commissions : 18
(dont 3 femmes)

Cadres sportifs bénévoles et autres diplômés en 2019 :

- Cadres fédéraux de spéléologie : 16 (dont 16 initiateurs)
- Cadres fédéraux de canyoning : 5 (dont 3 initiateurs et 2 moniteurs)
- Autres cadres du club non diplômés : 16 (dont 15 en spéléologie et 1 en canyoning)

⁴ Source : *Le Descendeur*, document annuel d'A.G. de la F.F.S. ; <http://ffspeleo.fr/descendeur-123.html>

- Diplômes fédéraux d'Assistance à victime (Spéléo-secours français) : 3
- Nombreux titulaires de :
 - B.E.E.S. : Activités de la natation. : 1
 - Activités physiques pour tous : 1
 - diplômes d'animateur/directeur en A.C.M. : BAFA ou BAFD
 - diplômes de secouriste : B.N.S., A.F.P.S., C.S.S.T., P.S.E. ou P.S.C.
 - diplômes de plongée de la F.F.E.S.S.M. et PADI

Répartition par tranche d'âge et sexe des membres licenciés en 2019 :

	- de 6 ans	6-11 ans	12-17 ans	18-25 ans	26-59 ans	60 ans et +	Total
Homme	1	1	7	5	28	15	57
Femme	0	1	0	5	18	2	26
Total	1	2	7	10	46	17	83

Âge des membres licenciés en 2019 :

- Âge moyen : 43,0 ans (Meurthe-et-Moselle : 43,1 / Grand Est : 43,5 / National : 43,5)
- Âge médian : 44 ans (Meurthe-et-Moselle : 46 / Grand Est : 45 / National : 45)
- 1^{er} quartile : 25 ans (Meurthe-et-Moselle : 27 / Grand Est : 33 / National : 34)

Participation à la vie fédérale par des membres du club (postes occupés en 2019) :

- Au niveau fédéral :
 - Secrétaire générale adjointe de la F.F.S.
 - Coordinatrice du groupe « Féminixité »
 - 1 membre dans la commission de « Surveillance des opérations électorales »
 - 1 membre dans la commission « Financière et statistiques »
 - 1 membre dans la commission « Documentation »
- Au niveau régional (Ligue Grand Est de spéléologie) :
 - Président
 - Trésorier
 - et 2 administratrices
 - Directrice de la commission « Audiovisuelle »
 - Directeur de la commission « Bibliothèque »
 - Directeur de la commission « Enseignement Canyonisme »
 - Directeur de la commission « Publications »
 - Vérificateur aux comptes
- Au niveau départemental (Comité départemental de spéléologie de Meurthe-et-Moselle) :
 - Présidente
 - Président adjoint
 - Trésorier
 - et 4 administrateurs
 - Directeur de la commission « Enseignement Spéléologie »
 - Gestionnaire des E.P.I.
 - Webmestre
 - Vérificateur aux comptes
 - Représentant du C.D.S. 54 à l'A.G. nationale de la F.F.S.

Licences fédérales individuelles temporaires délivrées

	2015	2016	2017	2018	2019	Total
Nb de mineurs	154	81	112	92	59	498
Nb d'adultes	181	181	228	109	174	873
Total USAN	335	262	340	201	233	1 371
Total Grand Est	987	852	866	789	997	4 491
% Grand Est	34,2 %	30,8 %	39,3 %	25,5 %	23,4 %	30,5 %
Total France	7 565	7 022	6 499	6 612	6 596	34 294
% France	4,4 %	3,7 %	5,2 %	3,0 %	3,5 %	4,0 %

Sur les 5 dernières années l'USAN a délivré 1 371 licences fédérales individuelles temporaires. Cela représente **environ le tiers des licences délivrées dans la région Grand Est et 4 % du nombre total de celles délivrées sur toute la France** par l'ensemble des clubs, comités départementaux et régionaux.⁴

Partenaires financiers historiques

- Ville de Nancy, métropole du Grand Nancy, conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, État (C.N.D.S. et F.D.V.A.), Fédération française de spéléologie, comité départemental de spéléologie de Meurthe-et-Moselle et Ligue Grand Est de spéléologie, fabricants et vendeurs de matériels (sociétés Cévennes évason, Expé, MTDE et Résurgence)

Points forts

- Effectif important (3^e plus important club de France)
- Activités en semaine au gymnase Provençal et à la piscine Nakache créant du lien entre les membres
- Programme d'activités pluridisciplinaire riche et varié
- Ouverture à tous les publics
- Présence dans les instances fédérales et participation active à la vie fédérale
- Projet associatif global qui a permis :
 - Accroissement du nombre de licenciés (+6 soit +7,8 %)
 - Amélioration du taux des féminines (+3 soit +13,0 %)
 - Amélioration des tranches d'âges et rajeunissement du club
- Bonne maîtrise budgétaire et budget annuel en augmentation (+6 186,12 € soit +22,4 %)

Faiblesses

- Niveau de diplôme des cadres spéléologiques trop faible, notamment pour encadrer en A.C.M.

Orientations et plan d'actions

- Poursuivre le rajeunissement des adhérents :
 - En répondant aux sollicitations des centres et établissements qui souhaitent faire découvrir la spéléologie aux jeunes qu'ils accueillent :
 - afin de faire connaître l'activité du grand public et ouvrir les possibilités de recrutement
 - **Problème :** l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R. 227-13 du Code de l'action sociale et des familles ; cette nouvelle réglementation impose l'encadrement en A.C.M. par un breveté d'État ou un moniteur fédéral en spéléologie, cadres dont ne dispose pas le club. Nous continuons à espérer que notre Fédération va rediscuter avec le Ministère pour assouplir cette règle...
 - diversification auprès des établissements scolaires et des universités via le SUAPS
 - En développant les actions de promotion auprès du grand public :
 - par une participation aux diverses actions de promotion du sport
 - grâce au site internet du club
 - par une présence sur les réseaux sociaux, notamment Facebook et OnVaSortir !
 - par une présence dans les médias
 - En favorisant l'adhésion de jeunes :
 - par une cotisation à moindre de coût grâce aux conventions A.N.C.V. et CAF 54
 - en leur prêtant le matériel nécessaire pour leur participation aux activités du club
 - avec la mise à disposition d'une bibliothèque technique riche et diversifiée

- Poursuivre la féminisation du club :
 - En développant les actions de promotion auprès du grand public :
 - par une participation aux diverses actions de promotion du sport
 - grâce au site internet du club
 - par une présence dans les médias
 - En organisant des stages et sorties avec des thématiques attractives et ouvertes aux familles
 - En favorisant l'accès aux postes à responsabilité au sein du club :
 - par une incitation et une sollicitation des femmes licenciées au sein du club
- Fidéliser les adhérents :
 - En diversifiant davantage les activités à tous les moments de l'année
 - En proposant des activités en structure sportive (gymnase, piscine) en soirée dans la semaine
 - En organisant des commandes groupées de matériel individuel afin de bénéficier de tarifs préférentiels pour les adhérents
 - En éditant un bulletin mensuel afin de faire circuler l'information et garder la trace écrite des activités passées :
 - sous forme électronique sur le site internet du club et par courrier électronique
 - sous forme imprimée pour les bibliothèques
 - En créant du lien entre les adhérents :
 - avec une liste de discussion électronique
 - à l'aide d'un annuaire des membres
- Favoriser l'augmentation du niveau de formation des membres du club :
 - En promouvant les stages fédéraux de formation auprès des adhérents, notamment les formations de secours et de cadres
 - En développant des aides financières pour faciliter l'accès aux formations
- Diversifier les sources de financement :
 - En sollicitant le mécénat d'entreprises locales ou non
 - En organisant des visites guidées payantes de cavités et de canyons :
 - en développant les actions de découverte du milieu souterrain
- Améliorer la visibilité du club par le grand public et les diverses instances :
 - En participant aux réunions du CDOS, de l'O.M.S, de la D.D.J.S.C.S., etc.
 - En s'ouvrant aux publics handicapés :
 - acquisition de harnais spécifiques pour personne à mobilité réduite
 - équipement d'un parcours pour personne à mobilité réduite au Spéléodrome de Nancy
 - stage de découverte pour personnes non-voyantes au Spéléodrome
 - En diffusant le bulletin d'information du club :
 - mise en ligne sur internet
 - communication du bulletin aux diverses instances
 - En disposant d'une visibilité sur internet :
 - avec un site internet disposant d'un alias fédéral⁵
 - avec une présence sur l'encyclopédie libre Wikipédia⁶
 - sur les réseaux sociaux avec une page Facebook⁷ et une chaîne YouTube⁸
 - En étant présent dans les instances fédérales et les structures déconcentrées
 - pour suivre l'évolution et les orientations fédérales
 - pour participer aux choix faits par les instances fédérales et influencer sur les orientations

⁵ Site internet du club : <http://usan.ffspeleo.fr>

⁶ Page de présentation du club sur Wikipédia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Union_spéléologique_de_l'agglomération_nancéienne

⁷ Page Facebook officielle du club : <https://www.facebook.com/usannancy>

⁸ Chaîne YouTube officielle du club : https://www.youtube.com/channel/UCWzGO9F_QJdhHL7TfVTFqwg

Articulations avec le projet de développement régional et le projet fédéral

Les orientations et actions décrites ci-dessus dans la Projet associatif global 2020 de l'USAN s'inscrivent pleinement dans les actions des actuels projet de développement régional de la Ligue Grand Est de spéléologie et projet fédéral de la Fédération française de spéléologie dont voici les résumés :

- **Projet de développement régional 2018-2020** : ce projet est construit en 4 axes, déclinés du projet fédéral, dans lesquels les orientations du club s'inscrivent, en particulier dans les points suivants :
 - **1. Pratiquer :**
 - diffusion des nouvelles découvertes et techniques mises au point
 - facilitation de la participation des jeunes aux activités
 - facilitation de la participation des femmes aux activités
 - **2. Développer :**
 - gestion d'un fichier des adhérents
 - création d'un lien durable avec les adhérents
 - création d'un espace d'échange pour les adhérents
 - amélioration de la visibilité de l'activité sur internet
 - organisation de visites de cavités pour des publics cibles
 - participation aux diverses réunions
 - prise en compte de l'évolution de la politique fédérale et des politiques publiques pour orienter le projet
 - **3. Former :**
 - facilitation de l'accès aux formations
 - accessibilité des connaissances et des descriptifs de sites de pratiques déposés à la bibliothèque
 - enrichissement du fond documentaire de la bibliothèque
 - **4. Protéger et préserver :**
 - sécurisation des accès aux sites et parcours souterrains
 - inventaire des sites souterrains naturels ou non
- **Projet fédéral 2017-2021⁹** : ce projet est construit sur 2 ambitions dans lesquelles les orientations du club s'inscrivent, en particulier dans les points suivants :
 - **Ambition n° 1 : Renforcer et développer son expertise et son rôle de centre de ressource dans le domaine des pratiques de ses activités et de la connaissance des milieux au niveau national et international :**
 - développer la prévention
 - assurer les secours en milieu souterrain
 - réalisation de supports adaptés de présentation des actions
 - amélioration de la couverture presse
 - utilisation des moyens modernes de communication
 - **Ambition n° 2 : Développer la pratique pour tous aussi bien auprès des fédérés que des publics extérieurs :**
 - développement des actions orientées vers le public jeune
 - augmentation du nombre de fédérées féminines
 - accueil des pratiquants en famille
 - poursuite du programme « Spéléo et canyon pour tous »
 - développement de la pratique hybride en structures artificielles
 - valorisation des plus-values éducatives de la spéléologie et du canyonisme
 - formation des dirigeants aux dispositifs réglementaires
 - développement de la formation des pratiquants dans les domaines de la connaissance et de la préservation des milieux de pratique
 - poursuite de l'intégration du canyonisme
 - création des conditions d'une parité hommes-femmes

⁹ Document en téléchargement sur le site fédéral :

<http://ffspeleo.fr/download.php?chemin=../image/uploader/uploadify/article/pdf/&fichier=21-projet-fdral-2017-2021.pdf>